

Quimper, le 25 Novembre 2010.

Dirigeant d'Entreprise, Préparons ensemble la bonne orientation des jeunes !

Ensemble travaillons au nécessaire rapprochement des Jeunes et de l'Entreprise.

Notre association mène des actions pour :

- Susciter l'intérêt des jeunes pour les activités et les métiers de nos entreprises, et donc le désir d'y travailler.
- Faciliter les échanges, les partenariats entre les mondes de l'éducation, de l'orientation et celui de l'Entreprise afin de permettre la bonne orientation puis l'intégration dans l'entreprise.
- Développer le goût d'entreprendre chez les Jeunes.

Aidez-nous et rejoignez vos collègues déjà contributeurs en nous versant une part de Taxe d'Apprentissage

Vos contributions sont nécessaires pour assurer la continuité de notre association d'entrepreneurs.

AJE 29 est habilitée depuis 2003 à la percevoir au titre de l'orientation professionnelle –OP– (20% de vos obligations hors quotas).

A cet effet, vous trouverez en pièce jointe, un document à nous retourner afin de nous confirmer votre engagement à nos côtés et nous permettre de faire un suivi du retour de vos collecteurs. Sur le formulaire de taxe, Merci de côchez les 3 catégories – et si plusieurs affectations, de penser à nous mettre en début de tableau.

**Rejoignez-nous : vous pouvez consulter notre site www.aje29.fr,
Connaître notre programme d'actions, y participer
et demander à recevoir notre newsletter.**

*Gérard Perroud,
Président AJE 29*

*Jean-François Boyard,
Vice-président AJE 29*

*Véronique Leblanc
Déléguée*

